



"CORONA-SPI #40" NIMES CENTRE – Samedi 25 avril 2020

Liens spirituels sans frontière ☺

Chers paroissiens de Nîmes,

On entend dire...

le coronavirus, punition divine !

« Ce virus, c'est la punition divine ! »... « Dieu punit l'humanité qui s'est détournée de Lui ! »...

Il n'en est rien ! Nous le savons dès lors que nous nous mettons à l'écoute de l'évangile. Bien sûr, le Seigneur détruit le mal en tuant la haine (cf. Paul aux Éphésiens, 2,12), il mène ce prodigieux combat contre les puissances de mort en livrant sa propre vie. Il n'est pas en train de se "rouler les pouces" ! Dieu n'est pas indifférent à ce qui se passe sur cette terre qui est "sa création" et qu'il sait être "bonne en elle-même" (cf. Gn 1). Mais non ! Dieu ne punit pas à l'aveuglette, en semant du haut de son ciel la poudre du Covid-19 !

La foi chrétienne, fondée sur l'enseignement du Christ reçu dans la Bible et dont les évangiles sont l'écho accompli, nous montre un Dieu compatissant, « *Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère et plein d'amour* » (Ps 145,8). Son amour s'exprime aussi dans sa justice : « *le Seigneur est juste en toutes ses voies* » (Ps 144,17 ; Dt 32,4). C'est pourquoi **il rend justice au Dernier Jour**. Nous le professons dans le Credo : « pour juger les vivants et les morts » (cf. évangile de St Matthieu, 25, *Le jugement dernier*). Cet enseignement établit un lien étroit entre notre engagement pour la justice dès maintenant et le Jugement de Dieu au Dernier Jour. C'est dans cette espérance que nous vivons. Dieu fait justice aux faibles et aux pauvres (cf. Ps 103), il donne droit aux malheureux (cf. Ps 146). « *Il élève les humbles, comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides.* » chante le Magnificat (évangile de St Luc 1,52-53). Voilà comment Dieu mène le combat en ce monde ! Et il nous associe à son œuvre de justice et de paix ! (voir en page 2, ce que dit le *Catéchisme de l'Église*).

→ **PRIONS ENSEMBLE dans nos maisons**, aujourd'hui, pour tous les personnels de santé et de soins à la personne qui portent depuis 40 jours le poids de l'épidémie et du confinement.

→ **CONFIER UNE INTENTION DE PRIERE**

Chaque jour vous pouvez me demander, par téléphone ou par mail de déposer une de vos intentions pendant la messe (à midi) : intentiondepriere@cathonimes.fr

→ **AGISSONS : COUDRE DES BLOUSES**

Le président de l'Hospitalité diocésaine Saint Jean Paul II, lance cette opération à Nîmes pour **collecter des draps et coudre des blouses lavables pour le personnel soignant**. **Comment faire ?** Les personnes qui peuvent fournir du tissu et/ou coudre des blouses, s'inscrivent sur le site over-the-blues.com en précisant en bas du formulaire d'inscription, dans la rubrique "Précisions possibles", la mention "Inscrit via Dominique Mouysset" pour faciliter la coordination.

AIDONS CEUX QUI ONT FAIM : vous pouvez apporter lait, sucre, farine ou œufs... voir la fiche infos : www.cathonimes.fr Merci aux paroissiens qui ont déjà apporté des colis.

**Courage et persévérance, chers paroissiens,
Projetons Le monde nouveau ☺**

P. Luc Mellet, votre curé

04 66 67 49 52 – saintcastornimes@orange.fr

CORONA-SPI & Guides de lecture

➔ Retrouvez les sur : <http://cathonimes.fr>

Pages 2, ce que dit le Catéchisme de l'Église...

Ce que dit le Catéchisme de l'Église : « Juger les vivants et les morts »

§ 678 - A la suite des prophètes (cf. Dn 7, 10 ; Jl 3-4 ; Ml 3, 19) et de Jean-Baptiste (cf. Mt 3, 7-12), Jésus a annoncé dans sa prédication le Jugement du dernier Jour. Alors seront mis en lumière la conduite de chacun (cf. Mc 12, 38-40) et le secret des cœurs (cf. Lc 12, 1-3 ; Jn 3, 20-21 ; Rm 2, 16 ; 1 Co 4, 5). Alors sera condamnée l'incrédulité coupable qui a tenu pour rien la grâce offerte par Dieu (cf. Mt 11, 20-24 ; 12, 41-42). L'attitude par rapport au prochain révélera l'accueil ou le refus de la grâce et de l'amour divin (cf. Mt 5, 22 ; 7, 1-5). Jésus dira au dernier jour : " Tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait " (Mt 25, 40).

§ 679 - Le Christ est Seigneur de la vie éternelle. Le plein droit de juger définitivement les œuvres et les cœurs des hommes appartient à Lui en tant que Rédempteur du monde. Il a " acquis " ce droit par sa Croix. Aussi le Père a-t-il remis " le jugement tout entier au Fils " (Jn 5, 22 ; cf. Jn 5, 27 ; Mt 25, 31 ; Ac 10, 42 ; 17, 31 ; 2 Tm 4, 1). Or, le Fils n'est pas venu pour juger, mais pour sauver (cf. Jn 3, 17) et pour donner la vie qui est en lui (cf. Jn 5, 26). C'est par le refus de la grâce en cette vie que chacun se juge déjà lui-même (cf. Jn 3, 18 ; 12, 48), reçoit selon ses œuvres (cf. 1 Co 3, 12-15) et peut même se damner pour l'éternité en refusant l'Esprit d'amour (cf. Mt 12, 32 ; He 6, 4-6 ; 10, 26-31).

Ce que dit le Catéchisme de l'Église : « L'amour des pauvres »

§ 2443 - Dieu bénit ceux qui viennent en aide aux pauvres et réprouve ceux qui s'en détournent : " A qui te demande, donne ; à qui veut t'emprunter, ne tourne pas le dos " (Mt 5, 42). " Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement " (Mt 10, 8). C'est à ce qu'ils auront fait pour les pauvres que Jésus Christ reconnaîtra ses élus (cf. Mt 25, 31-36). Lorsque " la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres " (Mt 11, 5 ; cf. Lc 4, 18), c'est le signe de la présence du Christ.

§ 2444 - " L'amour de l'Église pour les pauvres ... fait partie de sa tradition constante " (CA 57). Il s'inspire de l'Évangile des béatitudes (cf. Lc 6, 20-22), de la pauvreté de Jésus (cf. Mt 8, 20) et de son attention aux pauvres (cf. Mc 12, 41-44). L'amour des pauvres est même un des motifs du devoir de travailler, afin de " pouvoir faire le bien en secourant les nécessiteux " (Ep 4, 28). Il ne s'étend pas seulement à la pauvreté matérielle, mais aussi aux nombreuses formes de pauvreté culturelle et religieuse (cf. CA 57).

§ 2445 - L'amour des pauvres est incompatible avec l'amour immodéré des richesses ou leur usage égoïste :

Eh bien, maintenant, les riches ! Pleurez, hurlez sur les malheurs qui vont vous arriver. Votre richesse est pourrie, vos vêtements sont rongés par les vers. Votre or et votre argent sont souillés, et leur rouille témoignera contre vous : elle dévorera vos chairs ; c'est un feu que vous avez thésaurisé dans les derniers jours ! Voyez : le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs, crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur des Armées. Vous avez vécu sur terre dans la mollesse et le luxe, vous vous êtes repus au jour du carnage. Vous avez condamné le juste, il ne vous résiste pas (Jc 5, 1-6).

§ 2446 - S. Jean Chrysostome le rappelle vigoureusement : " Ne pas faire participer les pauvres à ses propres biens, c'est les voler et leur enlever la vie. Ce ne sont pas nos biens que nous détenons, mais les leurs " (Laz. 1, 6 : PG 48, 992D). " Il faut satisfaire d'abord aux exigences de la justice, de peur que l'on n'offre comme don de la charité ce qui est déjà dû en justice " (AA 8) :

Quand nous donnons aux pauvres les choses indispensables, nous ne leur faisons point de largesses personnelles, mais leur rendons ce qui est à eux. Nous remplissons bien plus un devoir de justice que nous n'accomplissons un acte de charité (S. Grégoire le Grand).

Et le Catéchisme de poursuivre sur : Les œuvres de miséricorde (§ 2447).